



Pv sur nationale 20 incompréhensible

Par **aurelio**, le **27/09/2011** à **16:38**

bonjour,
je vient de prendre un PV, car je roulais sur la file de gauche sur une double voix de circulation avec terre plein central (N.20). en faite je venais de doubler des véhicules, je comptais me rabattre quand les gendarmes mon demandés de les suivre.

il est ecrit sur le PV.

circulation d'un véhicule en marche normale sur la partie gauche d'une chaussée à double sens de circulation .

ce qui est faux puisque cette une double voies de circulation avec terre plein centrale.
incompréhensible.
merci de me répondre

Il s'agit bien d'une voie à double circulation, mais j'étais en train de doubler un véhicule. Le PV ne mentionne pas DOUBLE CIRCULATION mais DOUBLE SENS ce qui n'est pas le cas, je ne suis pas passé au dessus du terre plein central pour doubler.

Par **Domil**, le **27/09/2011** à **16:39**

Et vous avez eu un PV pour quel motif ?

Par **Louxor_91**, le **27/09/2011** à **17:09**

pv du style... excès de vitesse...? 110 pour... 90 ! car la N20 malgré son terre-plein central n'est pas limitée à 110km/h mais bel et bien à 90 km/h !! Ses voies de circulation sont jugées trop étroites... mais j'anticipe et me trompe probablement...

Par **Domil**, le **27/09/2011** à **17:39**

[citation]ce qui est faux puisque cette une double voies de circulation avec terre plein centrale.

[/citation] ça en fait quand même une voie à double circulation.
Et en marche normale, on doit rouler à droite.